



ÉCOLE DU PLATEAU
145, rue de l'Atmosphère
Gatineau (Québec) J9A 3G3
Téléphone : (819) 772-2694
Télécopieur : (819) 772-8056

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Plateau – 008

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du mardi 28 mai 2019

Présents :

| | |
|-------------------------------------|---|
| M. Sylvain Audet | Parent-membre, président |
| M. Jean-Yann Bouteiller | Représentant du service de garde |
| Mme Ann-Liz Bouchard | Enseignante-membre |
| Mme Monick Corriveau | Parent-membre |
| M. Antoine Gomis | Parent, représentant au comité de parents, membre |
| M ^{me} Louise Marchand | Enseignante-membre |
| M ^{me} Josie-Anne Pilon | Enseignante-membre |
| M ^{me} Julie Villeneuve | Enseignante-membre |
| M ^{me} . Lidija Pujic | Éducatrice au service de garde |
| M. Charlie Pitts | Parent-membre |
| Mme Jacinthe Gauthier | Représentante OPP, non-membre |
| M. Dominique Kenney | Représentant de la communauté, |
| Mme Lynne Séguin | Directrice, non-membre |
| M ^{me} Nathalie Villeneuve | Commissaire, non-membre |
| M. Mario Crevier | Président de la CSPO, |
| Mme Kim Jessome | Parent-membre |
| M. Rémi Lupien | Directeur des Ressources financières de la CSPO |

Absents :

| | |
|----------------------|--------------------------------------|
| M. Sacha Baharmand | Parent-membre |
| Mme Geneviève Parent | Représentante EHDAA-CSPO, non-membre |

1- Présence et vérification du quorum

M. Audet constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 18h35.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour (CÉ-29-18-19)

M. Gomis propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité

3 – Adoption du procès-verbal de la séance du 2 avril 2019 et suivis (CE-30-18-19)

Correction au mot de la Commissaire :

- 1^{er} para. Parle de l'école primaire 036, même chose
 - 2^e paragraphe clarifier de quoi on parle. Encore on parle de l'école primaire et non secondaire.
 - 3^e para. Elle fait mention projet élargissement projet Pink, attend de savoir quand auront lieu les travaux.
 - Dernier paragraphe : ... du prix des élèves dîneurs, la tarification du service des dineurs passera à 257,40\$. Coquille : politique préscolaire 4 ans (ans prend un s).
- Point 11.2 : Louise Marchand au lieu de Julie Villeneuve
- point 7. Intervention du public : Parc-de-la-Montagne + Jean Bréboeuf et non Bosco... + projet agrandissement.

Louise Marchand propose d'approuver le procès-verbal avec les modifications mentionnées. Adopté à l'unanimité

3.1 Réponses aux questions du cadre budgétaire CSPO (directeur des R.F.)

En tout 3 montants distincts font l'objet de retenu :

- 1) Répartition 2^e salaire : 2 première années quand qqn tombe en maladie c'est la CSPO qui absorbe. La commission scolaire n'a pas d'assurance qui paie ça. Le SDG paie la personne malade et la personne qui remplace. Pour être équitable dans tous les services de garde, l'ensemble des commissions scolaires le fait aussi, réparti montant parmi tous les SDG. Les services de garde doivent s'autofinancer.
- 2) Coût retenu pour l'administration : il ne doit pas avoir d'impact sur les commissions scolaires étant donné les frais qui existent (frais chauffage, électricité, usure bâtiment, utilisation locaux...) doivent s'assurer que des montants sont disponibles pour l'entretien préventif en raison de l'utilisation plus grande faite par le SDG. De plus, il y a du personnel de la commission scolaire pour s'occuper de la gestion administrative des SDG.
- 3) Autre ponctions depuis 2 ans : à la CSPO certaines écoles ont des classes spécialisées (EHDAA) – les SDG dans ces écoles ne peuvent pas les intégrer. Le ratio est grandement diminué. Subvention du ministère sont faites pour enfants intégrés et non pour enfants en classes spécialisées. Nous, on a le devoir de répartir de façon équitable les subventions qu'on reçoit. C'est un choix de service commun. 2018-2019 était la première année et on a constaté que trop d'argent avait été réparti, car les montants n'étaient pas modulés (ex : pas tous les enfants sont présents dans les trois périodes). Cette année, eu des ajustements.

Question : pourquoi les parents qui utilisent le service des dîneurs ne contribuent pas aux coûts retenus pour l'administration?

Rép. : Il y a eu une recommandation faite par le comité de parents et par un autre CÉ de faire l'analyse 2019-2020 pour incorporer le service de dîneurs dans le service de garde pour que ce soit géré exclusivement par SDG. Donc fera partie de l'analyse.

4 - Mot de la représentante de l'OPP

Mme Gauthier mentionne que la dernière activité devrait être la fête des finissants, 6^e années et dit que si les enseignants de 6^e année ont besoin d'aide, de faire signe à l'OPP rapidement. Sinon, pas eu d'autre activité récente.

5- Mot du représentant CCEHDAA (comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)

Mme Parent en son absence, n'a pas de point à apporter.

6- Mot de la Commissaire

Mme Villeneuve précise qu'il n'y a pas eu de consultations publiques sur les bassins, mais le processus reprendra dès l'automne 2019 pour l'école 036.

Sécurité : ça fait plusieurs mois qu'elle demande à la Commission scolaire de faire barrer la porte à l'avant de l'école du Plateau, et il n'y a pas de système de caméra. Mais ce sera fait cet été.

Remise du prix de la commissaire : 14 juin 11 h.

La commissaire a assisté à l'AGA de l'Association des résidents Plateau, il n'y a pas eu de question sur les écoles 036 et 041. Surprise de voir que les gens ne s'intéressaient pas à ces écoles. Demande par la CS au ministère de faire des ajouts d'espace, demandé une 6^e école primaire qui sera la 038 dans le quartier. Ce serait une 3-3-18, mais comme c'est le ministère qui choisit on pourrait avoir une 4-4-24. CSPO a demandé l'ajout de 4 locaux additionnels à l'École Amérique Française pour les maternelles 4 ans. Mme Bolduc sera la nouvelle directrice de l'école secondaire 040. La commissaire tient à s'excuser de son absence à la soirée bénévole et transmet ses félicitations pour sa nomination à Mme Gauthier. Elle annonce aussi qu'il y aura traçage de lignes au gymnase cet été. Une pétition sera soumise à la commission scolaire du mois de juin pour demander à ce que la fraterie soit considérée dans les critères de gestion de surplus.

7- Intervention du public

Rien à rapporter

8 – Mot de la direction

8.1 Gestion de clientèle 19-20

Concernant la gestion de clientèle pour l'an prochain, près de 600 élèves sont inscrits avec une capacité de 525 élèves, procédé au déplacement 39 élèves au préscolaire donc on en a une trentaine à l'École deux Ruisseaux, d'autres à l'École du Marais et d'autres

en classe d'accueil. Les parents du préscolaire sont déjà informés. Les inscriptions supplémentaires au préscolaire seront transférées à Rapides-Deschênes. La journée d'accueil du préscolaire aura lieu le 7 juin. Tous les parents d'enfants déplacés ont été avisés.

Nous avons des surplus 1^{ère}, 2^e, 4^e et 6^e année : la politique de gestion de surplus sera appliquée. Les parents seront avisés en juin.

8.2 Marcheton 2019

Marcheton eu lieu, très agréable et bien déroulé. Le montant amassé est de 3 760\$, c'est une diminution par rapport à l'an dernier.

8.3 Journée d'accueil préscolaire 7 juin

L'invitation aux parents a été envoyée. La journée d'accueil a 2 objectifs 1) 1^{er} contact 2) plusieurs intervenants sont en observation pour répondre aux besoins identifiés.

8.4 Soirée de reconnaissance du personnel

La soirée a eu lieu le 25 avril dernier, sur une thématique rétro, très grande participation. Merci à tous les parents qui ont envoyé des petits plats.

8.5 Soirée de reconnaissance des bénévoles 11 juin

Aura lieu le 11 juin, ce serait le dernier conseil d'établissement. On commence plus tôt et ensuite on invite les bénévoles et parents du CÉ. Heure à confirmer.

9- Mot du président

9.1 Suivi budget des priorités

Si on regarde nos revenus, BBQ de la rentrée nous avons généré un revenu de 3 997 \$ pour avoir des revenus totaux de 28 015\$.

9.2 Suivi budget de fonctionnement du CÉ.

Possibilité d'embaucher qqn pour prise de note l'an prochain – à discuter en septembre.

10- Dossiers

10.1 Préparation budgétaire 2019-2020 (CÉ-31-18-19)

Clientèle prévue 535 élèves. Voir montant au sommaire du budget de l'établissement.

Annexe A :

- total allocation de fonctionnement : 31 392 \$
- total allocation pour surveillance des dîneurs : 50 267 \$
- total allocation investissement : 5 707 \$
- total allocation conseil d'établissement : 750 \$

Total budget de fonctionnement et d'investissement : 88 116 \$

Annexe B

- revenus autonomes : 46 450 \$

- Dépenses : 46 450 \$

Annexe C

- Allocation CSPO : 222 887 \$

Annexe D – fonds à destination spéciale : 54 850 \$

Annexe E : SDG : 733 472 \$

Résolution : Adoption du budget annuel de l'établissement

Mme Jessome propose d'adopter la prévision budgétaire 2019-2020 de l'École du Plateau, appuyé par M. Gomis.

10.2 Projet éducatif (CE-32-18-19)

Le comité de pilotage du projet éducatif est fier de vous présenter les fruits de ses travaux. Il s'agit d'une première que toutes les écoles fassent leur projet éducatif en même temps. C'était un mandat du Ministère.

L'adoption du projet éducatif est proposée par M. Pitts, appuyé par M. Audet.

10.3 Agendas 19-20 (CÉ-33-18-19)

L'administration est allée en soumission pour les agendas. On recommande le choix de Laurentien pour les agendas.

M. Gomis propose, adopté à l'unanimité.

11- Information :

11.1 Mot du représentant du service de garde (M. Bouteiller)

Remercie pour le repas de la soirée de reconnaissance du personnel. Très apprécié.

11.2 Mot du personnel enseignant

Suite à l'exposition des arts, Mme Ann-Liz remercie les parents qui ont fait des dons d'œuvres d'art et de pâtisseries. Un beau succès.

11.3 Mot du parent au comité de parents (M. Gomis)

Aimerait féliciter Mme Gauthier pour sa nomination : nous sommes en mesure d'apprécier son travail et la vie qu'elle amène à l'école. Transmet ses remerciements. École 035 se nomme la Petite Ours. Au niveau projet éducatif aimerait remercier l'implication du comité. Jusqu'à maintenant, 33 projets éducatifs au primaire approuvés et 3 au secondaire qui seront en vigueur à partir de 2019.

Aimerait qu'une analyse soit faite à la CSPO pour intégrer les élèves dîneurs au SDG.

11.4 Mot du représentant de la communauté (M. Kenney)

Aimerait féliciter Mme Gauthier pour son prix bénévole, très mérité. Il y a des élèves qui fréquentent maintenant des écoles internationales et on leur demande de faire des heures de bénévolat. Ce serait peut-être une manière de recruter des bénévoles pour l'OPP.

(CE-34-18-19)

M. Kenney propose que le Conseil d'établissement transmette ses remerciements à M. Lupien qui s'est déplacé pour nous donner des explications concernant les fonctions du SDG par le CSPO.

Adopté à l'unanimité.

Merci à M. Crevier, président CSPO d'avoir passé le mot et fourni de l'information.
Merci à Mme Séguin et son équipe qui ont travaillé sur le projet éducatif, simple, direct et au point. Beau travail. Merci beaucoup.

12 – Correspondance

Aucune correspondance.

13 – Levée de la séance (CÉ-35-18-19)

M. Audet propose la levée de la séance à 20 h 21. Adoptée à l'unanimité.

Sylvain Audet,
Président

Monick Corriveau
Parent-membre
et secrétaire

Lynne Séguin
Directrice